



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sciences humaines et sociales

Question écrite n° 36075

Texte de la question

Mme Nathalie Gautier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sur l'absence de reconnaissance des sciences humaines et sociales alors que la demande d'expertise dans ce domaine est en constante augmentation. L'inquiétude des chercheurs est grandissante devant le budget 2004 qui ne répond pas aux besoins impérieux dans ce secteur. Les conditions de recherche des doctorants sont précaires : à moins d'obtenir une allocation de recherche, le travail intellectuel nécessaire des doctorants est dominé par une incertitude matérielle extrême et la nécessité de trouver un travail d'appoint retarde l'aboutissement de la thèse si elle ne conduit pas le chercheur à abandonner sa recherche du fait de l'absence de perspective susceptible de justifier ces sacrifices quotidiens au profit de la recherche. Pour la première fois depuis des décennies, aucun poste n'est créé cette année dans les universités et des postes de titulaires sont supprimés pour la deuxième année consécutive. Le manque d'enseignants en SHS entraîne la multiplication des amphithéâtres surchargés et pénalise les étudiants. Alors qu'il manque 18 000 postes pour assurer un enseignement de qualité dans les universités et que 600 000 chercheurs supplémentaires sont nécessaires d'ici à 2010 pour que l'Union européenne reste compétitive face aux Etats-Unis, il est étonnant d'entendre le gouvernement annoncer qu'un départ à la retraite sur deux ne sera pas remplacé et que les postes statutaires seront remplacés par des contrats à durée déterminée. Aussi, elle souhaite savoir quand elle compte reconnaître l'intérêt indéniable de l'expertise des sciences humaines et sociales pour faire face aux changements en cours dans notre société et les moyens qu'elle envisage de prendre pour assurer aux étudiants et aux doctorants des conditions de recherches optimales.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de la recherche reconnaît assurément l'importance des sciences humaines et sociales. Une part importante du budget civil de recherche et de développement de l'année 2004 leur est consacrée : près de 9,5 %. Au CNRS, le budget du département des sciences de l'homme et de la société a augmenté de 15,03 % en 2004, par rapport à 2003. Il s'agit là d'une augmentation notable quand on la compare à celle des autres départements : + 6,38 % pour le département des sciences de l'univers, + 5,52 % pour les départements des sciences de la vie et des sciences et technologies de l'information et de la communication, + 3,98 % pour le département des sciences pour l'ingénieur, + 3,02 % pour les départements des sciences physiques et mathématiques et des sciences chimiques. Les opérations menées dans le cadre du Fonds national de la science au ministère chargé de la recherche ont aussi été maintenues à leur niveau de 2003 : au total plus de 10 millions d'euros. Le nombre des allocations de recherche pour les doctorants dans le domaine des sciences humaines et sociales est également conséquent : près de 1 400 d'entre elles, sur un ensemble de 4 000, leur sont consacrées, soit 35 %. Cette proportion n'a cessé d'augmenter régulièrement depuis plusieurs années. Enfin, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé, le 7 avril 2004, que 550 postes statutaires seraient proposés aux concours 2004 (dont 200 emplois de chercheurs et 350 emplois d'ingénieurs et de techniciens) et que 1 000 nouveaux emplois seraient créés dans les universités. Il ne fait aucun doute que bon nombre de ces emplois seront affectés au secteur des sciences

humaines et sociales.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Gautier](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36075

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2192

Réponse publiée le : 25 mai 2004, page 3865